

DES GLOSES INTERLINEAIRES SOCIOCULTURALISEES A LA QUESTION DE L'ECRITURE ROMANESQUE AFRICAINE FRANCOPHONE

M. DASSI

Université de Yaoundé I (Cameroun)

Résumé

De nos jours, la plupart des écrivains africains francophones se font un devoir important et particulier d'explorer, d'exploiter et de désenclaver leur socioculture à travers sa représentation par la langue française. Laquelle langue est alors perçue et présentée comme un véhicule propice à l'expression de la diversité culturelle en francophonie. Elle est ainsi confrontée à la réalisation d'une gageure. En réalité, elle doit permettre d'exprimer des sociocultures non françaises et généralement peu adaptées à l'expression française normative. C'est donc à ce niveau que se déploie la créativité de l'écrivain qui voit son statut se complexifier. Cela du fait qu'il doit prendre des dispositions pour vaincre l'incommunication et toutes sortes d'insécurité linguistique. Nous nous intéressons ici à la gestion des gloses interlinéaires qui contribuent généralement au décryptement d'une représentation très peu ordinaire de la socioculture africaine à travers la langue française.

Mots clés : Glose interlinéaire ; lexicographie ; lexicologie ; sémantique ; norme ; normativiser ; socioculture ; ethnolèxème ; morphosyntaxe.

abstract

Nowadays many African writers intend to scout out their native culture throw French Language. That is why today French Language is very often shown as a mean of expressing cultural diversity in *Francophonie*. This task is not an easy one, because native African culture is usually well expressed in African Languages. Consequently African Writers who scout out their native culture throw French Language have to show great knowledge and creativity when writing ; so that their text should be more easy to read and to understand. In this way this paper shows how the explanation and the translation of some key words are made up so that reading and comprehension of African Cultural text are somehow fluent.

Keywords: Interlinear glose, lexicography, lexicology, semantics, socioculture, ethnolexis, norms, morphosyntax

I - INTRODUCTION

Ce qui impressionne de plus en plus dans l'écriture de la prose romanesque africaine francophone, c'est l'importance des gloses interlinéaires¹. Il s'agit généralement de traduction ou d'éclairages sémantiques suivant ou précédant un mot ou une expression jugé(e) difficile - ou tout simplement hermétique. Nous disons ces gloses socioculturalisées lorsqu'elles véhiculent des traits de vie, de philosophie, de perception et de gestion du monde à l'africaine.

A partir de leurs différentes constructions, nous nous interrogeons sur le bien-fondé de ces gloses interlinéaires. Nous voudrions tenter d'évaluer l'hypothèse qu'une peinture accentuée des valeurs socioculturelles africaines exerce une très forte pression sur la langue française ; cela à travers son actualisation dans la prose romanesque. De ce fait, la conscience de la permissivité et de la dynamique de la langue s'accroît. Il en est ainsi lorsque des écrivains optent pour un vérisme² doctrinaire en immortalisant leur socioculture en danger de disparition ; socioculture qu'il faut sauvegarder comme apport à la civilisation de l'universel où le superflu tend généralement à disparaître. A en juger par leur impact, l'on croit percevoir au prisme des gloses interlinéaires la complexification du statut de l'écrivain africain francophone.

Avant de relever l'incidence esthétique de ladite complexification, nous voudrions, tour à tour, présenter une note historique sur les gloses, justifier notre corpus ainsi que son approche théorique, y observer les manifestations du thème choisi et repreciser la notion d'enrichissement linguistique.

¹) Ces gloses interlinéaires se démarquent bien des gloses marginales, des gloses infra paginales et des glossaires de fin d'ouvrage. Elles ont la particularité d'être consubstantielles au phénotexte. L'on trouvera à la fin du roman *Dans les couloirs du labyrinthe* d'Emmanuel Matateyou un glossaire constitué essentiellement de mots d'origine africaine. Il contribue ainsi au déverrouillage sémantique et socioculturel de son texte romanesque.

²) Rejet de l'académisme, des conventions asservissantes et de l'idéalisme parfois mensonger pour peindre le vrai, le vécu, l'expérimenté. Dans le cadre de la prose romanesque africaine francophone, il s'agit concrètement de la peinture sans fard de la socioculture africaine.

II - D'UN APERÇU HISTORIQUE ET/OU TERMINOLOGIQUE

Pour remonter jusqu'à Aristote, l'on relèvera que Jean Pruvost a établi une relation de filiation indéniable entre les gloses et la naissance du dictionnaire. Il nous semble tout à fait judicieux d'accorder aux gloses apprêtées par les écrivains toute l'attention qu'elles méritent – ne serait-ce que dans le contexte de lecture pris en considération. En fait, leur rôle s'affirme lorsqu'il faut combattre l'incommunication. C'est d'ailleurs là que commence le travail de lexicographe :

*Les gloses – c'est-à-dire les remarques explicatives ajoutées brièvement en marge ou entre les lignes, destinées à commenter dans les ouvrages de grammaire latine ou d'enseignement du latin les passages difficiles – sont instaurées pour aider les clercs qui ne maîtrisent pas parfaitement le latin. Lorsque les **gloses** sont regroupées, on aboutit à un **glossaire**, le plus célèbre étant celui de Reichenau (VIII^e siècle) qui rassemblait un peu plus d'un millier de mots difficiles d'une vulgate de la Bible, avec leur traduction en un latin plus facile ou en une langue romane. Le **dictionnaire bilingue**, et à terme, le **dictionnaire monolingue**, sont déjà là en germes. En vérité, traduire puis expliquer en ajoutant un commentaire lorsque la traduction se révèle insuffisante, c'est déjà forger les premières définitions (J. Pruvost, 2005).*

En réalité, le dictionnaire est la forme achevée d'un travail méticuleux commencé, le plus souvent, par l'établissement d'un glossaire. L'on comprend donc mieux le bien-fondé du dictionnaire en scrutant les objectifs communicationnels de son origine en gloses. C'est dans cette circonstance que l'on pourra mieux baliser l'enrichissement de la langue française ou sa dilution par l'usage du superflu. Dans cette dernière éventualité, l'on a généralement affaire à une compétence linguistique lacunaire – souvent due à une formation déficitaire ou au culte du moindre effort qui caractérise un certain type d'écriture essentiellement laxiste.

Sans y insister outre mesure, l'on pourrait encore se souvenir de l'importance des gloses interlinéaires dans les textes bibliques du moyen-âge (Cf. É. J.-M. Meynial, 1904). Les **REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

pères de l'église et autres docteurs de la loi voulurent, chacun, faire prévaloir leur compréhension bien particulière des textes canoniques sacrés. A titre d'illustration : vers 797, Charlemagne, déçu par les dissonances malheureuses des gloses des textes sacrés, confia à Alcuin, moine et abbé de Saint-Martin de Tours, la pondération desdites gloses (explicatives) et leur judicieuse sélection. Le résultat obtenu fut la distinction entre les textes sacrés originels et leurs multiples commentaires successifs et subjectifs.

L'on en infère qu'une glose (interlinéaire) peut être salutaire ou dangereuse pour la compréhension d'un texte, selon qu'elle est nécessaire et réussie ou erronée. Celles de notre corpus s'apparentent généralement à des clés sémantiques et socioculturelles au service d'un lectorat nécessaire.

III - DU CORPUS A SON APPROCHE THEORIQUE

Trois œuvres littéraires tiennent lieu de support nous permettant d'aborder la réflexion sur l'exploration et l'exploitation des gloses interlinéaires en contexte africain. Il s'agit de *Véhi-Ciosane* (Présence Africaine, Paris, 1966) de l'écrivain-cinéaste sénégalais Sembène Ousmane, de *Moi taximan* (L'Harmattan, Paris, 2001) de l'oraliste-écrivain camerounais Gabriel Kuitche Fonkou et de *Mission terminée* (Buchen/Chastel, Paris, 1957) du grand classique africain Mongo Beti. Ces supports romanesques aident ainsi à bâtir un corpus couvrant un demi-siècle de tradition littéraire africaine. Les gloses interlinéaires connaissent donc une histoire assez florissante et importante dans la littérature africaine d'avant à l'après les indépendances.

La tendance générale dans l'écriture romanesque révèle les efforts toujours accrus pour l'ouverture sur le monde et le désenclavement socioculturel, utiles à tout développement ; ce qui impose aux écrivains africains francophones de tenter de résoudre les problèmes d'incommunication qui résulteraient de la peinture de leur socioculture à travers la langue française. Nos supports littéraires sus évoqués attestent d'un ancrage socioculturel africain indéniable. C'est donc une image représentative de l'illustration de l'apport d'un pan non négligeable de l'africanité à la construction de la diversité culturelle chère à l'Agence Universitaire de la Francophonie. Elle est donc susceptible de nourrir la réflexion sur

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

l'enrichissement du lexique français ou, mieux, francophone³ à partir de données africaines contribuant à la *fabrique de la langue* (P. Bernon, 2004, p.3).

Pour pouvoir mieux appréhender la manifestation des gloses interlinéaires dans les supports littéraires choisis, nous procédons à un recensement serré des occurrences. Nous sériions ensuite, et suivant les affinités morphosyntaxiques, les différentes attestations. Sur le plan lexico-sémantique, nous pourrions, le cas échéant, juger de l'opportunité de normaliser ou de normativiser les différentes attestations recensées. Cela en nous fondant sur les nouvelles responsabilités qui font aussi de l'écrivain réaliste africain un lexicologue, un lexicographe, un sémanticien, un pragmaticien et - pourquoi pas ? - un *grammairien* (Dassi, 2006) tout court.

IV - DE LA CONSTRUCTION DES GLOSES INTERLINEAIRES

4.1. De la traduction juxtaposée d'ethnolèmes

L'étiquette d'*ethnolème* s'applique à un mot ou une expression d'origine africaine et non traduit(e) en français. De forme simple ou composée, l'ethnolème véhicule une charge socioculturelle importante. Sensible à la barrière linguistique et sémantico-contextuelle qui entoure l'ethnolème, l'écrivain le fait immédiatement suivre ou précéder d'une glose interlinéaire (= le plus souvent une traduction ou une explication). S'il juge ainsi opportun d'auréoler le mot d'origine africaine, c'est qu'il en estime la traduction française approximative, douteuse, discutable, voire impossible. C'est aussi parce qu'il semble impossible de rétablir les contours énonciatifs et l'esprit qui commandent l'usage de l'ethnolème pris en considération. L'on rentre ainsi de plain-pied dans la délicate dimension presque inconvertisible de la subjectivité langagière fortement ancrée dans une socioculture particulière. L'établissement et l'exploitation des paramètres de conversion socioculturelle et linguistique se présentent alors comme un filon presque inépuisable dans la construction du dialogue des cultures en francophonie.

³) L'on pourrait penser ici aux éditions successives et bien enrichies du Petit Larousse Illustré de la langue française ou à l'édition du Dictionnaire Universel francophone.

Pour clarifier la précédente aperception théorique, nous retenons, entre autres socioculturelles qui résistent à la traduction française, ceux du découpage chronologique et de l'expression honorifique du rang social ou familial.

— Deux écrivains donnent ici à réfléchir sur la démarcation entre le calendrier latin et celui des sociétés ciblées dans leurs univers romanesques : Sèmbène Ousmane et Kuitche Fonkou :

- Le **loli** (4^e saison du calendrier volof) et le **Thorone** (1^{ère} saison du calendrier volof) libéraient les hommes et les femmes des durs travaux champêtres (*Véhi-Ciosane*, p.51)
- Mentalement elle compta les mois : **barahelu, kor, korité, digui-tabaski, tabaski, tamharet, digui-gamu, raki-gamu** (noms des mois du calendrier volof), neuf mois. (*Véhi-Ciosane*, p. 77.
- L'année entrait dans le « **Ncœ Ngesan** », le mois de la récolte du maïs. (*Moi taximan*, p. 85).

A la lecture de cet échantillonnage, nous devons souligner l'impact de la diversité culturelle sur la chronologie et la gestion du temps. Tous les peuples francophones ne sont pas de culture européenne ; aussi leur vision du monde s'en distingue-t-elle. A titre d'exemple, le découpage d'une année en mois, puis en jours, n'est pas nécessairement transposable⁴ d'une socioculture à une autre.

Nous en voulons pour preuve le calendrier bamiléké de l'Ouest camerounais (anglophone et francophone). Il s'agit d'un calendrier qui a ses propres noms de jours et où une semaine compte exactement huit jours, où l'année n'a pas douze mois et où les saisons (et sous-saisons) sont déterminées par le rythme des activités agro-pastorales d'antan et la variation climatique (Cf. Culture de haricot ; Récolte d'arachide... ; Saison sèche ≠ Saison des pluies).

⁴) L'histoire des peuples de la planète regorge d'une multitude de calendriers qui correspondent, chacun, à des appréhensions de l'univers en vue de sa gestion conséquente. Nous pensons par exemple aux calendriers solaires (maya, copte, éthiopien, persan, sayana, tamoul, darien), lunaires (musulman, tzolkin) et/ou luni-solaires (hébreu, chinois, attique). L'on ne devrait s'attendre à lire sur ces calendriers ni le même nombre de jours par semaine, ni le même nombre de semaines par mois (si ce critère est valable), ni le même nombre de mois (si ce critère est valable) par an (si la définition de l'année est harmonisée et/ou uniformisée).

Lorsqu'un écrivain fait œuvre de vérisme et décide d'exprimer à son juste contenu la conception du temps et la pondération des efforts y relatifs, son lecteur étranger à la socioculture est obligé de se former ethnolinguistiquement et même socioculturellement. Il arrive donc que l'écrivain l'y aide en ouvrant dans son écriture romanesque des gloses interlinéaires plus ou moins développées.

— L'expression du rang social et familial n'étant pas transposable en français du fait de l'organisation particulière de la société africaine, l'écrivain se trouve souvent obligé de procéder à des traductions approximatives en gloses :

- Dans cette vie de **guelewar**... (de sang noble) (*Véhi-Ciosane*, p. 29)
- **Ndiatigui** (maître de maison) (*Véhi-Ciosane*, p. 46)
- Le « **mekwum** » (membre masqué d'une société secrète)... (*Moi taximan*, p. 14).

Si l'écrivain fait apparaître simultanément l'ethnolexème et sa glose, c'est aussi pour mettre en relief son insatisfaction du fait des déperditions qui interviennent dans le passage des valeurs ethnolinguistiques ciblées à leur morphosémantisation française. Parfois, il use d'une multitude de procédés qui obéissent plutôt au génie de la langue française et non à celui de la langue dans laquelle les valeurs socioculturelles appréhendées sont exprimées. Pour cette raison, tout le monde constaterait la grande imprécision de l'expression « membre masqué d'une société secrète » (*Moi taximan*, p. 14). L'on voudrait bien savoir laquelle... Ce qui amènerait l'écrivain, s'il veut prétendre à quelque exhaustivité explicative, à décrire la constitution et le fonctionnement de la société secrète prise en compte, quitte à transgresser certains interdits socioculturels.

La traduction juxtaposée est fortement convoquée dans l'établissement des gloses interlinéaires. Le plus souvent, elle est pourtant insuffisante à dénouer certaines questions morphosyntaxiques et sémantico-pragmatiques liées au contexte d'énonciation. C'est dans ce texte que l'écrivain voit s'épanouir son statut.

4.2. De l'écrivain au lexicologue : la critique linguistique

De nos jours, du fait de l'approche comparative des sociocultures africaine et européenne à travers leurs modes d'expression linguistique, l'écrivain africain se donne le légitime devoir de greffer à son écriture romanesque de véritables cours de civilisation et

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

d'ethnolinguistique. Dans une certaine mesure, il est amené à *penser la langue* (L. Gauvin, 2004, p. 257) Il arrive ainsi, comme dans les exemples qui vont suivre, à donner à son lecteur d'*ailleurs* une compétence de lecture et de compréhension lorsque sa tâche est réussie. L'écrivain revêt ainsi son statut de pédagogue et de didacticien, pour proposer un complément d'information aux autres usagers de la langue française. Et cela pour plusieurs raisons. Nous en retenons deux qui sont majeures.

— Il est des fois où pas du tout ou peu informé, l'étranger se trompe d'aperception en peignant la socioculture africaine. Il commet alors des erreurs d'ordre morphosyntaxique et/ou sémantique regrettables. L'interpellation ici faite s'adresse à toute personne qui veut mettre en texte une réalité déjà bien exprimée par une langue précise dans une socioculture particulière. L'exemple que nous offre Sembène Ousmane est tout à fait édifiant :

- Le **niaye** est au singulier en wolof. Les colonialistes l'écrivaient au pluriel. Il n'est ni savane, ni delta, ni steppe, ni brousse, ni forêt : une zone très singulière qui borde l'océan Atlantique dans sa sphère occidentale, et qui s'étend de Yoff à Ndar, et au-delà... d'où surgissaient des hameaux, des agglomérations aussi éphémères que les gouttes d'eau recueillies sur des cils. (*Véhi-Ciosane*, 19).

— Le plus souvent et en fait d'appropriation, il est question d'un type de néologie sémantique par enrichissement sémique de mots existant dans la langue française. Cette fois-ci, c'est l'écrivain africain qui attire l'attention du lectorat francophone sur la dynamique de la langue française permissive en francophonie, au contact d'une multitude de langues à systèmes de fonctionnement tout à fait particuliers. Si l'on observe les deux exemples ci-dessous au prisme de la traduction, il est aisé d'y voir des transpositions approximatives sous forme de calques assortis d'enrichissements sémiques.

- Celle-ci fourmillait de monde : hommes, femmes, enfants venus accueillir leur nouvelle **épouse**, leur **coépouse**, leur **belle-sœur**. Car au village, la femme qui allait en mariage dans tel quartier devenait théoriquement la femme de tous les hommes de ce quartier. Et l'homme qui prenait femme dans un quartier considérait tous les habitants de ce quartier comme faisant partie de sa **belle-famille**.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

C'était en somme deux quartiers qui se mariaient, et les rapports entre eux s'exprimaient désormais en termes de **beaux-frères, belles-sœurs, belles-mères, gendres, beaux-pères**, etc.(*Moi Taximan*, p. 154).

- Notre car parvint cahin-caha à Vimli. C'est la **ville** de mon pays. Quand je dis « la **ville** de mon pays », je gonfle un peu : il y avait tout juste, à Vimli, un marché et quelques boutiques rudimentaires où les paysans des environs venaient s'approvisionner de temps en temps. Ah ! oui, j'oubliais le bureau d'administration, le commissariat de police et la prison, tous privilèges qui suffisaient, chez nous à conférer le nom de **ville** à un lieu-dit.(*Mission terminée*, p. 17).

- Madame avait eu des relations scandaleuses avec un petit voyou de la ville, market-boy de sa profession, lequel lui offrait des cotonnades et d'autres choses agréables à voir et propres à séduire une jeune femme. Il peut vous sembler étonnant que ma mère ait évoqué cette liaison sur ce ton si peu proche de l'approbation, alors qu'ordinairement, dans notre pays, les **cougeries** qu'on appelle **adultère** en Europe, - un bien grand mot – sans laisser les sens tout à fait indifférents, ne déchaînent guère les passions mauvaises. Cependant, il ne faut pas oublier qu'en général ces cougeries se situent dans le cadre de la tribu : celle de l'époux malheureux et celle de l'amant. (*Mission Terminée*, p. 20).

Puisque des mots d'origine française sont ainsi sémiqument enrichis de traits socioculturels et/ou contextuels, il est aisé d'en inférer que c'est là un moyen très fréquent, de nos jours, d'enrichissement de la langue par appropriation. Des mots notionnels se confirment donc comme des étiquettes à sémantisme exponentiellement extensibles. Les conditions de réalisation de cette extensibilité sont susceptibles de nourrir la réflexion et même des débats.

Cette sémantisation de structures morphosyntaxiques existantes de la langue française s'amplifie souvent et l'on aboutit alors à des traductions *ad litteram* telles que

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

« sortir les paniers »⁵ ou « recevoir la délégation »⁶. En réalité, il s'agit-là de génération de locutions verbales. Les morphèmes constitutifs de la locution réalisée sont donc coalescents. En conséquence, aucun d'eux ne peut être effacé sans que la structure linguistique constituée perde sa signification socioculturelle et son unité.

Peut-être faut-il y insister : les calques de cette envergure posent souvent le délicat problème de compétence linguistique. L'on est ainsi amené à réfléchir sur les raisons profondes de flexibilité de la norme. Cela du fait que des écrivains-puristes orthodoxes auraient plutôt recherché des circonlocutions, des explications ou des commentaires susceptibles d'exprimer la valeur prise en considération. Ils auraient nécessairement fait un travail lacunaire en cultivant l'artificieux à travers une langue française aseptisée.

En tout cas, lorsqu'une expression ou une construction de ce genre entre en emploi même restreint, l'observatoire de la langue la recense, en attendant que la fréquence d'usage, l'utilité et l'expansion en légitiment la normalisation et la normativisation. C'est alors que son acceptabilité et sa grammaticalité conduisent à sa didactisation. La relation entre la norme linguistique et la socioculture est très importante et mérite d'être nimbée⁷. C'est dans cette perspective que l'écrivain, devenu critique linguistique, accorde plus d'importance à l'alternance codique glosée.

4.3. De la paraphrase à la définition intégrée en glose

A caractère essentiellement redondant, la paraphrase, c'est le développement explétif d'un texte avec restitution presque fidèle du sens initial. C'est un mode de reformulation fort exubérant. Il arrive que l'écrivain africain en fasse un argument de son esthétique. Cette fois-ci, elle restitue une pensée sous diverses facettes clarificatives et enrichissante du point de vue de l'expression culturelle, comme dans l'exemple suivant :

- Le mal de dents a pris la gencive. « **A gho mbap ndan** ». « Ça va mal, très mal ! » (*Moi taximan*, p. 106).

⁵) Le moment de *sortir les paniers*, c'est-à-dire de rendre à chaque femme de la délégation l'ustensile qu'elle avait apporté, en y joignant une gratitude en nature ou en argent. (*Moi taximan*, p. 158).

⁶) Il fallait *accueillir la délégation*, c'est-à-dire lui donner de l'argent pour la prier de daigner entrer dans la concession. (*Moi taximan*, p. 187).

⁷) C'est dans ce sens que l'on comprendra le genre et l'accord avec l'adjectif et le participe passé des mots tels que *magne* (une), *tagne* (un), *djuikam* (une) ou *defo* (un) de la socioculture bamiléké (au Cameroun). En réalité, le sens (référentiel) impose déjà le genre approprié à partir de la langue d'origine. Le texte en français ne fait qu'en hériter.

Autour de l'énoncé doxique « a gho mbap ndan » se construit une boucle (en deux gloses) qui en rend compte sémantiquement. Ladite boucle s'ouvre par un énoncé doxique péjoratif d'alerte (« Le mal de dents a pris la gencive » (glose 1)). La métaphore s'use et, pour faciliter la lecture et l'intelligibilité du texte en ngambà⁸, par le prohibitif « Ça va mal, très mal ! » (Glose 2). La structure réalisée peut se formaliser de plusieurs manières :

- Glose 1 [de gauche] + **Racine**⁹ + Glose 1 [de droite]
- Glose (1 + n) [de gauche] + **Racine**
- **Racine** + Glose (1 + n) [de droite]
- Glose (1 + n)[de gauche] + **Racine** + Glose (1 + n)[de droite]

Tout dépendra, en contexte, de la visée illocutoire à réaliser.

Nous ne le dirons jamais assez, l'expression non traduite et qui s'apparente à une tournure idiomatique est plus adéquate. Suivant le contexte de *Moi taximan* (p. 106). Elle n'est généralement convoquée que dans des situations où la solution urgente à un problème extrêmement sérieux s'avère impossible (à trouver). Alors, tout effort semble vain. Sur le plan pragmatico-sémantique, l'on peut en faire un noyau d'expansion à gauche, à droite ou à gauche et à droite, simultanément.

Dans certaines constructions, la glose se dilue dans une définition. Elle devient alors difficilement perceptible :

- Chaque fois que je pouvais participer à toute la réunion, j'y arrivais suffisamment tôt pour ne pas manquer le point dit « conseils pratiques » au cours duquel les membres inspirés, sur la base de choses entendues, vues vécues, prodiguaient aux autres des recommandations destinées à mieux les armer contre les nombreuses embûches de la jungle citadine. (*Moi taximan*, p. 97.

En marquant l'écriture exubérante, la définition participe ici de l'effet d'insistance qui fait prévaloir des sèmes contextuels incontournables ; lesquels sèmes contextuels permettent de sortir de la banalité des sèmes inhérents.

⁸) Langue de l'Ouest camerounais provenant de Bafounda, Bamendjou, Bamougoum, Baméka, Bansa, essentiellement.

⁹) Structure ethnolinguistique africaine non traduite en français.

V - DE LA NOTION D'ENRICHISSEMENT

La notion d'enrichissement infère simultanément la substitution d'un manque ou d'une absence préjudiciables par un pourvoi nécessaire et utile. Elle postule, dans certains cas, un agrandissement par ajout d'éléments non superflus. Sera, par exemple, considéré comme enrichissant pour la langue française un ethnolexème utilisé pour désigner une valeur ou une entité propres à la culture africaine ; il est susceptible d'évoluer dans la langue française, respectivement, en tant pérégrinisme, xénisme, puis simple emprunt, susceptible de se naturaliser lorsque le processus de son intégration est arrivé à terme.

La notion d'enrichissement linguistique couvre les deux plans essentiels de la néologie : ceux de la forme et du sens. Les ethnolexèmes interviennent sur le plan de la forme. Cette mise en garde interpelle le romancier africain - qui explore, désenclave et exploite déjà sa socioculture - à plus d'attention, de rigueur et de travail¹⁰.

C'est ainsi que non seulement il produira une œuvre efficace et bien énoncée, mais aussi, il facilitera la tâche de l'observatoire et de la banque des mots de la langue d'expression. C'est aussi de cette manière qu'il conquerra la confiance des lexicographes de renom ; lesquels lexicographes contribueront, à juste titre, à la vulgarisation de son produit culturel à travers une intégration lexicographique de plus en plus fréquente. C'est bien dans cet ordre d'idées que les ethnolexèmes *toubab* (du Sénégal), *arbre de paix* et *sauce jaune* (du Cameroun) ont franchi les limites continentales, sans aucune superfluité, et continuent d'évoquer, tels que des ambassadeurs linguistiques et socioculturels, les peuples qui les ont produits.

Nous avons essayé, dans une autre étude que nous ne reprenons pas ici et en fonction des objectifs des supports lexicographiques de renom tels que *le Petit Larousse illustré* (ou *Compact*) et *le Petit Robert*, d'établir des critères de validité dictionnaire d'un ethnolexème constitué. Il se pose ainsi le problème de normalisation qui influe nécessairement

¹⁰) L'écrivain africain ne doit pas nécessairement être allergique aux formations savantes du vocabulaire, aux trésors grec, latin ou gréco-latin de la langue d'expression. Sembène Ousmane a bien exploité la dérivation dans la langue française à partir de mots d'origine linguistique sénégalaise : *yothe* (jeu de dames volof) → *yothékat* (joueur de *yothe*) ; - *Navétanekat* (paysan se louant pendant le navet : hivernage) (*Véhi-Ciosane*, p.39) ; *toubab* → *toubabesse* ; *Diob* → *ndiobène*...

sur la normativisation. L'on rentre ici dans le conflit d'autorité entre les usages sociaux et les instances de didactisation qui parrainent la normalisation et la normativisation.

Le précédent conflit est généralement arbitré par la dynamique de la langue, en rapport étroit avec l'évolution de la société. Une fois de plus, l'on accorde priorité à la norme, donnée abstraite qui commande l'usage, en faisant prévaloir en amont, même de manière tacite, la grammaticalité et l'acceptabilité. C'est dans cette optique que la validation et la didactisation d'un nouvel ethnolexème imposent l'investissement de tout le palier grammatical dont les implications sont morphosyntaxique, lexicologique, sémantique, stylistique, phonétique, phonologique, énonciatif et pragmatique, essentiellement. Une telle importation de données implique une modification plus ou moins sensible des structures de fonctionnement de la langue d'accueil. En effet, il s'agit là d'un métissage linguistique véritable par fusion codique.

Ainsi perçue, la question d'enrichissement impose à l'écrivain africain glossateur un travail ardu. Il doit d'abord faire preuve d'une excellente compétence en langue et socioculture françaises – et même francophones – pour pouvoir établir, par exemple, qu'un ethnolexème choisi n'a pas de correspondant propre en français. A titre d'illustration, que ce soit dans la chronologie volof (au Sénégal) ou bamiléké (au Cameroun), nous nous sommes aperçu que le découpage d'une année véhicule une charge socioculturelle considérable. De toutes les analyses qui précèdent découle l'interrogation sur le devenir de l'écriture romanesque africaine francophone.

VI - DE L'INCIDENCE DE LA COMPLEXIFICATION DE L'ECRITURE ROMANESQUE AFRICAINE FRANCOPHONE

Pour ne pas y insister ici, nous évoquons la réflexion que nous avons développée dans un autre cadre autour de la révision et de la réactualisation de l'écriture romanesque africaine francophone en contexte d'ancrage socioculturel (Dassi, 2006). Les efforts concernant cette réactualisation dépendent des proportions d'ancrage ; lesquelles proportions sont susceptibles d'aider à estimer le degré de liberté de l'écrivain à utiliser une langue française neutre ou non marquée ; cette langue française rigoureusement normative et programmable qui ne lui imposerait pas un surcroît de travail de mise en texte.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

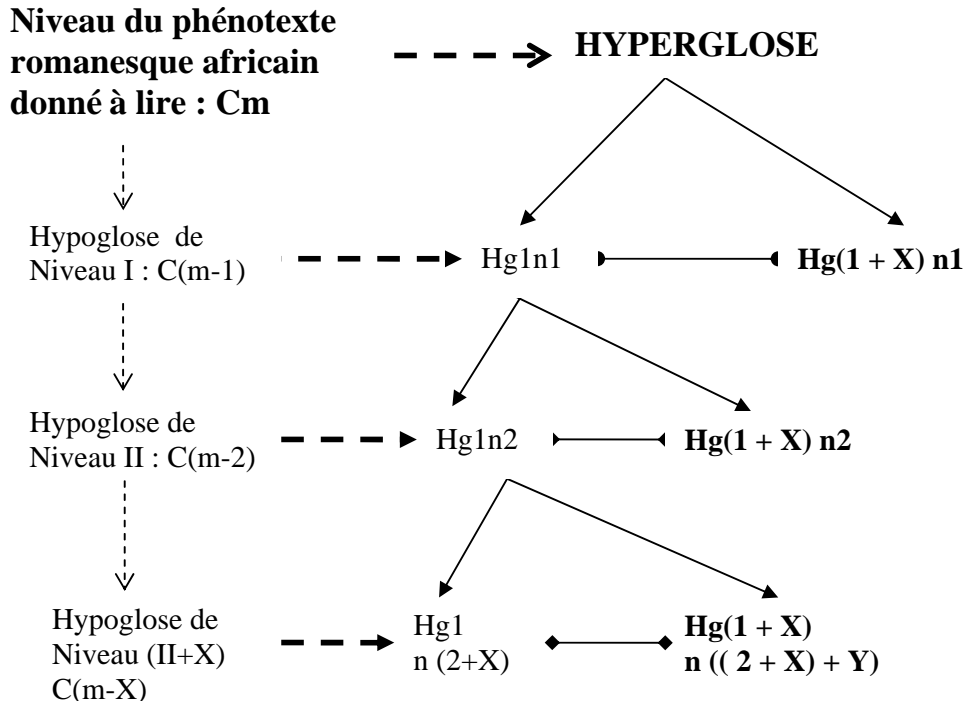
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Dans le cadre d'un ancrage socioculturel considérable, celui qui nous intéresse ici, l'on est en droit de s'interroger sur ce que devient progressivement l'écriture romanesque africaine, fortement identitaire. En réalité, le fort ancrage socioculturel a un impact certain sur les choix morphosyntaxiques, sémantiques, lexicaux, phonético-phonologiques, stylistiques, pragmatiques, au niveau de la forme et même de la substance du contenu à exprimer. Cela implique nécessairement la nécessité d'adapter l'écriture romanesque africaine francophone – ainsi que sa lecture – aux progrès de la pensée et des technologies de la communication et de l'information.

Par principe, les nombreuses gloses du texte romanesque africain fortement culturalisé s'apparentent à une série d'alvéoles. Étant donné que chaque alvéole est assimilable à un ensemble d'informations parfois très complexes mais échelonnables, la lecture du texte pris en considération suppose des niveaux de compétence en rapport avec les degrés d'herméticité plus ou moins envisageables. Ces degrés d'herméticité sont proportionnels à la compétence éprouvée du lecteur éventuel. A compétence maximale – celle du lecteur maîtrisant la langue d'origine et la socioculture d'inspiration – correspond le degré zéro ou presque nul d'herméticité.

En conséquence et pour des besoins d'informatisation, l'on pourrait prévoir le nivellement des gloses qui sont aussi, pour la plupart, des représentations intertextuelles (et autres realia). Cela en sorte que l'étendue du texte à proposer au destinataire éventuel soit tout aussi proportionnelle au degré de compétence à éprouver. Ce qui pourrait engendrer un gain d'espace, de temps et d'effort en accroissant le plaisir de lecture. A compétence puissante correspondrait un texte plus court, mais très dense. Sur le plan virtuel, il serait possible d'ouvrir un texte dépouillé de toute glose pour une compétence maximale. Les gloses seraient alors programmables par niveau de compétence – et assorties des motifs diacritiques appropriés. L'on aurait, suivant les niveaux, la ramification de chaque glose. L'on envisagerait les notions d'hyper et d'hypogloses sous forme générative :



Légende : Cm : compétence maximale (du lecteur averti)
 Hg1n1 : 1^{ère} hypoglose de niveau I.
 n : niveau
 X : entier naturel positif égal ou supérieur à 1.
 Y : entier naturel positif égal ou supérieur à 1.

C'est donc en fonction soit de la curiosité, soit des problèmes de compétence linguistique que le lecteur éventuel ouvrirait les hypogloses successives qui illustrent la simplification progressive du sémantisme du texte initial.

Au début de cet article, nous envisagions l'hypothèse de la forte pression de la peinture de la socioculture africaine sur la prose romanesque africaine francophone. Cette pression est nettement perceptible au niveau du lexique de langue, paradigme essentiellement ouvert. Puisque le lexique ne fonctionne pas en autonomie, son incidence affecte la morphosyntaxe, le style, la sémantique et la pragmatique. Le motif de prédilection de cette écriture marquée demeure son ancrage socioculturel. Ce qui signifie qu'un sujet presque neutre pour une écriture non marquée ne permettrait pas d'atteindre les mêmes objectifs ethno-linguistiques, d'autant qu'il ne s'agirait plus que de la langue française normative stabilisée dans les grammaires et les dictionnaires les plus ordinaires.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
 SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Généralement, les gloses interlinéaires empruntent les deux voies fondamentales de la néologie : la forme et le sens. Puisque le contexte linguistique ne suffit pas à donner tout l'éclairage sémantique nécessaire – éclairage à incidence pragmatique – l'écrivain se sent obligé de combattre l'incommunication et l'insécurité linguistique en construisant des gloses interlinéaires. Ces gloses sont de nature complexes : traduction, explication, commentaire, description, critique, mise au point.

Grâce aux technologies de l'information et de la communication, l'on envisage sérieusement l'ouverture des horizons du support du texte romanesque africain. Cela d'autant que la version papier du livre – même si elle a encore de beaux jours devant elle - est de moins en moins convoquée, à la faveur de la version électronique. Dans cette dernière, le phénotexte romanesque contient des gloses interlinéaires – ou hypergloses - susceptibles de se développer en hypogloses ramifiables, chacune, à des niveaux inférieurs - et en fonction de la compétence et d'autres objectifs de l'écrivain et du lecteur éventuel.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

BERNON, Pauline (2004). « Le français des écrivains, thème et variations ». In *Acta Fabula*, volume 5, n°3. URL : http://www.fabula.org/revue/document_493.php.

BILOA, Edmond (2003). *La Langue française au Cameroun*. Berne : Peter Lang.

CECCON, Jérôme (2004). « Métissages littéraires entrelacés ». in *Acta Fabula*, volume 5, n° 3. URL : http://www.fabula.org/revue/document_447.php

CHAREILLE, Samantha (2002). « Entre formations linguistiques et économie », *Sudlangues*, n° 1, pp [81-92]. URL : <http://www.sudlangues.sn/>

DASSI, M. a (2006). *Du procès du contexte à une aperception de la grammaire française contemporaine (en francophonie)*. Muenchen : Lincom Europa, 455 p.

b (2003). *De la morphosyntaxe à la sémantique des présentatifs en français contemporain. Une aperception fondée sur la prose romanesque de Mongo Beti*. Muenchen : Lincom Europa, 663 p.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

DEMAROLLE, Pierre (1986). *Le Psautier glosé et exposé*, Psaume 119, de Ludolphe de Chartreux. Nancy : Presses universitaires de Nancy.

FELLER, Sophie (2005). « D'une pratique libertine de l'intertextualité ». In *Acta Fabula*, volume 6, n°3. URL : <http://www.fabula.org/revue/document1027.php>.

GAUVIN, Lise (2004). *La Fabrique de la langue*. Paris : Éditions du Seuil.

GODOY, Armand (1933). *Ite, Missa est, précédé d'une glose de Jean Royère*. Paris : Grasset.

KUITCHE FONKOU, G. (2001). *Moi taximan*. Paris : L'Harmattan.

LATIN, Danièle (2002). « Oralités africaines et modernité : stratégies pour la conquête d'un champ symbolique africain de la diversité linguistique dans l'espace littéraire francophone ». In *Sudlangues*, n°1, pp[1-10] : URL : <http://www.sudlangues.sn/>

MEYNIAL, Édouard Jean Marie (1904). *Quelques notes sur l'histoire de la rescision pour lésion des contrats entre majeurs au moyen âge : la glose, les glossateurs et les bartolistes*. Prato : Giachetti,.

MONGO BETI (1957). *Mission terminée*. Paris : Buchet/Chastel.

SEMBENE, O. (1966). *Véhi-Ciosane*. Paris : Présence Africaine.

PETITJEAN, Michel, Marie-Louise MARCHAND, Josette METMAN, (Éd.). (1982). *Le Coutumier bourguignon glosé : fin du XVI^e siècle*. Paris : Éd. Du Centre national de la Recherche Scientifique.

PRUVOST, Jean (2005). « Les Dictionnaires de la langue française : une histoire et une dynamique ». www.u-cergy.fr/dictionnaires.

SEWANOU DABLA, Jean-Jacques (1986). *Nouvelles écritures africaines : romanciers de la seconde génération*. Paris : L'Harmattan.

STEUCKARDT, Agnès & Aïno NIKLAS-SALMINEN (Éd. Sc.), a) (2003). *Le Mot et sa glose*. Provence : Publication de l'Université de Provence.

b) (2005). *les Marqueurs de glose*. Provence : Publications de l'Université de Provence.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

TOURNON, André (2000). *Montaigne : la glose et l'essai*. Paris : Honoré Champion.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.